



POSSIBILITÉ DE CONTRAT

Appel de candidatures – Coordonnateur des mesures d'urgence (CMU)

La Communauté rurale de Maple Hills est à la recherche d'une personne qualifiée pour fournir des services contractuels à titre de coordonnateur des mesures d'urgence (CMU).

Date de publication : 21 septembre 2026

Date limite pour soumettre une candidature : 23 octobre 2026 à 16 h

Consultez ci-dessous tous les détails concernant cette possibilité ainsi que les exigences relatives à la candidature.

Résumé du poste :

Relevant administrativement du directeur général (DG), qui agit à titre de directeur de l'Organisation municipale des mesures d'urgence (OMMU), le CMU appuiera le programme municipal de gestion des urgences, notamment en matière de préparation, de planification, de formation, d'exercices, de coordination des interventions d'urgence et de liaison avec les partenaires municipaux, régionaux et provinciaux. Le CMU agira également à titre de suppléant désigné du directeur de l'OMMU.

Principales responsabilités :

Le prestataire retenu sera notamment chargé de :

- Coordonner et appuyer le programme municipal de gestion des urgences et de préparation aux urgences;
- Coordonner l'examen annuel et la mise à jour continue du Plan municipal des mesures d'urgence (PMMU);
- Tenir à jour les coordonnées des personnes-ressources, les procédures, les inventaires de ressources et les documents à l'appui;
- Appuyer le fonctionnement et le développement continu de l'OMMU;
- Veiller à ce que le Centre municipal de coordination des urgences (CMCU) soit maintenu dans un état de préparation adéquat;
- Offrir de l'orientation et de la formation en matière de gestion des urgences et coordonner des exercices;
- Agir à titre de principal agent de liaison opérationnel auprès de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMUNB), des partenaires régionaux, des premiers intervenants et d'autres organismes;
- Appuyer et coordonner les activités municipales d'intervention d'urgence, au besoin;
- Activer et coordonner le fonctionnement du CMCU conformément au PMMU;
-



- Fournir en temps opportun des conseils, des renseignements sur la situation et des recommandations au directeur général; et
- Agir, au besoin, à titre de suppléant désigné du directeur de l'OMMU, conformément au PMMU et à la législation applicable.

Qualifications :

Les candidats doivent posséder une combinaison pertinente d'études, de formation et d'expérience pratique dans les domaines de la gestion des situations d'urgence, de la sécurité publique, de l'administration municipale, des premiers intervenants, de la continuité des activités, de la gestion des incidents ou dans un domaine connexe.

La personne recherchée devrait posséder :

- Au moins trois (3) ans d'expérience pertinente;
- De la formation et de l'expérience relatives au Système de commandement des interventions (SCI);
- Une bonne connaissance du cadre de gestion des urgences du Nouveau-Brunswick et du rôle de l'OMUNB;
- Une bonne connaissance de la *Loi sur les mesures d'urgence* du Nouveau-Brunswick et des responsabilités municipales en situation d'urgence;
- De solides compétences en communication, en leadership, en organisation et en analyse;
- Un bon jugement et la capacité de demeurer efficace dans des situations stressantes ou en évolution rapide;
- Une bonne maîtrise des outils informatiques et des moyens de communication électronique; et
- Un permis de conduire valide ainsi qu'un moyen de transport fiable.

Disponibilité et contrat :

Il s'agit d'un poste à temps partiel offert dans le cadre d'un contrat de services, comprenant un niveau convenu de services réguliers chaque mois. Compte tenu de la nature de la gestion des situations d'urgence, le prestataire retenu doit être raisonnablement disponible en dehors des heures normales d'ouverture de la municipalité et être prêt à répondre aux situations urgentes ainsi qu'à se rendre au CMCU ou à un autre endroit désigné lorsque requis.



Les activations en situation d'urgence, les mandats exceptionnels ainsi que la participation approuvée à des formations ou à des conférences peuvent dépasser le niveau de service régulier et seront traités conformément au contrat de services.

Comment postuler :

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre une **lettre de présentation et leur curriculum vitae**, décrivant leurs qualifications et leur expérience pertinente, à :

Hanna Downey

Directrice générale

Communauté rurale de Maple Hills

info@maplehills.ca

Nous remercions toutes les personnes qui ont soumis leur candidature de l'intérêt qu'elles portent à cette possibilité. Toutefois, seules les personnes retenues pour la suite du processus seront contactées.

La Communauté rurale de Maple Hills se réserve le droit de ne retenir aucune candidature dans le cadre du présent processus et pourra publier de nouveau cette possibilité si aucune candidature appropriée n'est retenue.